



Débat Public Projet Penly 3

cahier d'acteurs n°6

40 000 pétitions contre l'implantation d'un EPR à Flamanville remises à la Préfecture lors de l'enquête publique, manifestation de 30 000 personnes à Cherbourg contre l'EPR et ses lignes THT Cotentin Maine en 2006, suivie en 2007 par celle de Rennes (40 000 personnes) montrent la détermination du collectif régional "L'EPR, non merci ! Ni ailleurs, Ni ici !". Malgré la lente avancée des travaux, nous continuons la lutte, solidaires du Collectif STOP Penly 3.

Quel retour d'expérience pouvons-nous apporter ?..



La Convention européenne d'Aarhus oblige la France à l'organisation d'un "débat public" pour tout projet économique et environnemental d'importance. Officiellement, ce débat doit rendre compte de la controverse sur la nécessité ou non de construire un nouvel EPR et éclairer les élus avant toute décision. En fait, il s'avère une caricature de démocratie dont le public est de moins en moins dupe. Les formes n'y sont même pas : On n'a pas jugé bon d'attendre le retour d'expérience de la construction de Flamanville 3. Le Débat public, en réalité, c'est "On décide d'abord, on débat ensuite" ou encore "Cause toujours !".

Lors du débat Flamanville 3, nous avons manifesté notre opposition à la porte des réunions et refusé d'y participer. Nous n'entendons pas davantage aujourd'hui cautionner ce nouveau simulacre de démocratie par notre présence aux réunions.

Cependant, nous tenons à informer le public et les élus sur les suites du débat de Flamanville car la réalité est pire que ce que nous affirmions alors.

C.R.I.L.A.N

Siège social :
10 route d'Étang Val - 50340 LES PIEUX
Tel : 02 33 52 45 59
Fax : 02 33 52 53 26

Les cahiers d'acteurs sont des contributions portant sur le projet soumis au débat public, écrites et argumentées, rédigées par des personnes morales. Au titre de l'équivalence, la CPDP les diffuse aux mêmes destinataires que les autres supports du débat. Leur contenu n'engage que leurs auteurs.

26 avril 2009
Devant le port de Diélette-Flamanville :
Hommage du collectif "L'EPR, Non merci"
aux irradiés connus et inconnus .

Un réacteur toujours inutile

Le problème français de production électrique réside en une surcapacité en base nucléaire et en une sous capacité en pointe due au chauffage électrique : les difficultés "bretonnes" l'ont démontré à la fin 2009. La France manque de renouvelables et demande du thermique classique notamment à la Grande Bretagne. La construction d'un EPR de

plus ne résoudra pas le problème français d'approvisionnement d'électricité. Produire plus de nucléaire à Penly ne serait-ce pas davantage pour les besoins de British Energy achetée par EDF en Grande Bretagne? Cette dernière a suspendu ses commandes d'EPR depuis les dernières révélations des problèmes de sécurité¹. Le passage de l'électricité par

un tunnel sous la Manche a été mis en œuvre dès 1985, mais **la France garde risques, déchets et démantèlement. Est-ce moralement supportable ?**

¹ Information donnée et débattue en Commission locale de Flamanville du 16 décembre 2009

Un réacteur à la fin de cycle indéterminée

Le coût du démantèlement des 123 installations nucléaires de base (INB) n'est pas réellement évalué. Pour les seules 3 INB à démanteler à la Hague, certes de nature différente, il est prévu en euros actuels, **100 millions l'an pendant 25 à 40 ans**². **Au prix de quelles dérives, de quels coûts environnementaux, de quels risques de contamination pour les travailleurs ?**³

Le scénario de stockage des déchets n'est pas en place. L'uranium issu du retraitement n'est pas recyclé : la solution ne peut résider dans son exportation vers

la Russie par le Havre. Le trou de Bure pour l'enfouissement des déchets dits de haute activité ne sera pas opérationnel officiellement avant 2025⁴.

Les sites pour les résidus du démantèlement (FAVL) ne sont pas déterminés compte tenu de l'opposition grandissante des populations concernées. Quel en sera le coût global ? **Plus que jamais, le meilleur moyen reste de ne pas produire davantage de résidus et donc d'arrêter tout nouveau projet producteur de déchets plus dangereux.**

² Document officiel de l'ANDRA à nouveau fourni par l'ASN en CLI Flamanville 28 avril 2010. Ce qui explique le doublement de "l'entreposage" des déchets vitrifiés que le site d'AREVA - La Hague - (et sans enquête publique)

³ AREVA à la CLI Areva du 3/2010.

⁴ Cf. contaminations au plutonium de travailleurs : 26-10-2008 : Atelier de combustible MOX à l'arrêt depuis 1998, Y.C et J.E.R. ont porté plainte. Le paquet de Cherbourg a ouvert une enquête. 19-11-2009 : travaux préparatoires démantèlement de UP2 400. Un salarié d'entreprise sous traitante est contaminé, son gant transpercé par un fil métallique. La dose étant supérieure à la limite annuelle d'exposition, l'"incident" a été classé au niveau 2.

Un réacteur toujours plus coûteux

■ D'abord annoncé à 3 milliards d'euros en 2004, puis à 3,3 en 2006, à 4 début 2009, après les difficultés des travaux du chantier (qualité défectueuse des bétons, des ferrallages, des soudures, de la conduite de rejets qui a nécessité la fabrication d'un tunnelier) **puis à 4,5, combien à la fin des travaux qui ont au moins 20 mois de retard**, selon des informations en provenance d'EDF ?

■ Sa capacité de production serait revue à la baisse (de 1 650 à 1 500 mégawatts) ;

■ En conséquence, on peut s'attendre à un coût à la production du kW/h augmenté d'au moins 60 % (de 33 centimes à 55 centimes).

■ **L'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Agence nucléaire de l'OCDE, même en sous-estimant certains coûts et en faisant l'impasse sur d'autres, reconnaissent que l'électricité produite par l'EPR pourrait être bien plus chère que prévu**⁵.



7 avril 2009 - Port de Diélette (Flamanville)

Premier et seul essai du quai "roulier" et d'accostage d'une barge permettant l'acheminement de grosses pièces destinées au chantier.

Selon *Les Echos*, l'explosion des coûts de l'EPR pourrait faire passer le prix de production de l'électricité à 55 €/MWh. Et **le rapport de l'AIE prévoit une fourchette de prix de production encore plus haute, de 42 à 69 €/MWh!**⁶

⁵ Costs of Generating Electricity, International Energy Agency and Nuclear Energy Agency, édition 2010 (rapport publié le 25 mars 2010)

⁶ "Marchés de l'électricité : EDF fait un geste pour la concurrence", *Les Echos*, 22 octobre 2009



© CRILAN

Flamanville : Le chantier de L'EPR, vu de la route d'accès.

Un réacteur plus que jamais dangereux

- Les **autorisations de rejets gazeux et liquides en fonctionnement non accidentel seront augmentées** (2,75 fois plus en tritium liquide qu'actuellement selon le projet de l'Autorité de sûreté pour Flamanville).¹
- Les déchets produits en moins grande quantité seraient beaucoup plus dangereux (étude de l'expert britannique John Large)
- Les **risques d'attentat** sont toujours sous estimés (Cf. chute d'avion - secret défense). Rappelons-nous les difficultés apparues pendant le débat public à Flamanville qui valurent à **la contribution écrite du réseau Sortir**

du nucléaire (SDN) d'être censurée et à son porte parole Stéphane Lhomme d'être perquisitionné et gardé à vue.

- **Les risques d'accident sont réels :**
 - Remarques des autorités de sûreté nucléaire française, finlandaise et anglaise qui ont pointé une mauvaise

conception du système de contrôle-commande du réacteur².

- Divulgence d'une étude interne à EDF à propos de l'éjection de grappes servant à contrôler la puissance du réacteur et à le piloter et qui pourrait conduire à un accident majeur" de prompt criticité"³

- 1 Autorité de sûreté (ASN) à propos du DARPE (Demandes d'autorisations de rejet des réacteurs actuels et du réacteur EPR en construction) en contradiction avec les recommandations / conclusions de l'Ancli après son colloque de décembre 2008 : "Le tritium, discret, mais présent partout"
- 2 Déclaration commune des autorités de sûreté nucléaire, française, britannique et finlandaise en novembre 2009, "demandent aux exploitants "d'améliorer la conception initiale de l'EPR". Des solutions différentes pouvant être proposées "pour pallier la perte de systèmes de sûreté".
- 3 cf. communiqué CRILAN - 6-3-2010 : "Une technologie "explosive", l'EPR !". Une source interne d'EDF (note technique d'EDF) montre que l'éjection de grappes sur Flamanville 3, servant à contrôler la puissance du réacteur et à le piloter, pourrait conduire à un accident majeur de prompt criticité.

27 avril 2008 - Flamanville :
Manifestation du collectif
"L'EPR, Non merci"
devant le chantier de l'EPR



© CRILAN

Un chantier EPR qui n'a pas résolu la crise endémique de l'emploi dans le bassin de Cherbourg, victime de la mono-industrie du nucléaire

Ce bassin reste celui qui a le taux de chômage le plus élevé de Basse-Normandie.

Le chantier EPR avec ses besoins techniques spécifiques (Bouygues, sous-traitance européenne, recours à des travailleurs polonais, roumains et portugais notamment) n'a pas solutionné le chômage local. Sur le camping de la Forgette, aux Pieux, chef lieu du canton de Flamanville, vivent dans 198 bungalows 392 travailleurs du chantier dont 200 Roumains et une centaine de Portugais. Cette "base de vie" (sic) est décrite "comme un lieu incontournable de l'histoire du chantier de l'EPR" par le journal de la Communauté de communes des Pieux, aux antipodes de la dénonciation de ce que la CGT décrit comme ... "un camp de travail".

Les équipes constituées à Flamanville, travailleurs en déplacement et travailleurs régionaux ayant reçu une formation,

¹ "Un courant alternatif pour le Grand Ouest. Quelles alternatives au réacteur EPR?" Etude du bureau d'étude "Les 7 vents du Cotentin" en 2006. Les 7 vents du Cotentin, 3 rue Gambetta - 50200 Coutances.

seraient embauchées prioritairement sur le site de Penly et suivraient les entreprises sous traitantes. Les grandes surfaces pourraient être, là-bas comme ici, les principales bénéficiaires de l'apport momentané de ces travailleurs déplacés, consommateurs sur place d'une partie restreinte de leur salaire.

Un réacteur nucléaire en fonctionnement

n'exige que 300 emplois : certains seraient des reconvertis de sites thermiques abandonnés.

Une étude faite par la SCIC des 7 vents du Cotentin a démontré en 2006 qu'avec 3 milliards d'euros, les économies d'énergie, les énergies renouvelables et décentralisées créeraient de 11 à 15 fois plus d'emplois pérennes¹. Combien aujourd'hui avec 5 milliards ?



La base de ...vie des travailleurs déplacés (Camping de la Forgette-Les Pieux)

A l'évidence, la construction d'un EPR ne résoudra pas davantage à Dieppe la crise de la pêche !

L'EPR, ici comme à Flamanville est imposé par AREVA NC et le Président de la République : il n'est ni d'intérêt public, ni d'intérêt national. L'intérêt public est représenté par les opposants au projet.



Le Collectif régional grand Ouest, "L'EPR, Non merci ! Ni ailleurs, ni ici !" est né en janvier 2004, à l'annonce du projet de Flamanville 3. Il regroupe une vingtaine de mouvements politiques, associatifs, syndicaux et des membres individuels. Le CRILAN (Comité de réflexion, d'information et de lutte anti-nucléaire), association agréée pour la défense de l'environnement, est représenté dans les différentes commissions d'information (CLI) du Cotentin : Centrale de Flamanville, Usine de retraitement-extraction de plutonium de La Hague, Centre de stockage Manche-Andra, Arsenal de Cherbourg. Il a assuré la coordination du collectif.